

Vivre l'Histoire par les Arts vivants...une approche interactive pour aborder la capture des esclaves, leur voyage des côtes d'Afrique jusqu'en Amérique et aux Antilles ainsi que les scènes de leur vie quotidienne jusqu'à la création d'une nouvelle culture créole dont les disciplines explorées sont le témoignage.

L'histoire des esclaves se transmet oralement de génération en génération. Gardiens d'un morceau de ce savoir, les élèves auront pour mission de le transmettre par le biais de textes illustrés par la musique, la danse et les chants d'origines Afro-caribéennes. A travers cet atelier, Samuel Numan fait vivre aux élèves les documents présentés dans les collections du musée et donne un sens presque physique aux conditions de vie et d'exploitation dans lesquels ont été enfermés près de 11 millions d'être humains entre le 17<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle.

### Durée

L'atelier est initialement prévu sur 2h d'activités. Pour des besoins d'adaptation à certaines classes, celui-ci peut être ramené à 1h30 d'animation. Le tarif indiqué reste cependant le même.

### Tarifs et conditions de l'atelier

Intervention : 155 euros / 2h / par classe (30 élèves max.).

L'atelier se déroule au coeur même de l'espace muséal, au contact des oeuvres.

### Intervenant

Samuel Numan, artiste musicien, est un membre actif de l'association Takamaka Mizik Creol. Il intervient auprès des musées d'Art et d'Histoire depuis 2011.

### Visites thématiques liées et proposées par le service éducatif :

Traite et esclavage aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles / VL - VA

« Mémoire rochelaise » parcours ville-mnm / VA

### Informations complémentaires et réservations

Les médiateurs du service éducatif des mah sont à votre disposition pour la mise en oeuvre de vos projets. Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous pour préparer vos séances au musée.

Toute séance au musée implique une réservation auprès du service éducatif des musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle [mah].

Service éducatif des mah : **05.46.51.79.38**

Secrétariat téléphonique ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 9h à 12h15 et le mercredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h.

